

Modification du règlement communal sur la circulation:

Ajout d'un arrêt de bus – Eischen « Mairie »

Lors de sa séance du 11 août 2022, le Conseil Communal a, à l'unanimité des voix, voté une modification du règlement communal sur la circulation de l'ancienne commune de Hobscheid du 24 février 2006, tel qu'il a été modifié et complété par la suite.

La décision communale en question a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 6 octobre 2022 et par la Ministre de l'Intérieur le 19 octobre 2022.

La modification en question a la teneur suivante :

Ajout à l'article 4/2: Arrêt d'autobus du règlement communal de circulation de l'ancienne commune de Hobscheid, le point suivant :

SECTION D'EISCHEN

9)	Arrêt « Mairie »	Rue de Clairefontaine, devant le centre culturel Jean Wolff et vis-à-vis le long de maison communale.
----	------------------	---

Eischen, le 25 OCT. 2022

Pour le Conseil Communal,

Le Secrétaire



Paul Reiser



Le Bourgmestre



Serge Hoffmann